



FORMATIONS :

Qu'est-ce que le CASM

Le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste est un examen qui permet à toute personne, **à partir de 12 ans** et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé, le sport motocycliste (moto ou quad) en compétition officielle, épreuve de masse ou de loisir. Le CASM est valable à vie. Depuis le 1er Septembre 2005, **le CASM est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle.**

L'examen :

Il se déroule, **en 2 parties**, sur une journée :

> Théorie « questionnaire à choix multiples » (40 questions en 40 minutes) sur :

- la connaissance des drapeaux,
- les règles de sécurité en compétition,
- la réglementation sportive,
- Le rôle et le respect des officiels,
- La sécurité routière,
- L'environnement.

> Pratique sous forme d'exercices axés sur la maîtrise de la moto.

[Livret Pilote](#)

[Dispense ou équivalence CASM](#)

Un Certificat reconnu par les pouvoirs Publics

En effet, le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la FFM.

LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE de PROVENCE

Centre de Vie l'Anjoly - 98 Boulevard de l'Europe – 13127 VITROLLES

Secrétariat : 0442097202 / 0675280548

Email : ligue.motocyclistedeprovence@orange.fr



Qu'est-ce que les Guidons ?

Il s'agit d'un programme national de validation des acquis techniques et des connaissances de base liées au motocyclisme :

3 niveaux sont proposés : Bronze, Argent, Or

Le guidon d'argent ou d'or (selon les épreuves) est obligatoire pour tout pilote en licence compétition annuelle, jusqu'à la veille de ses 12 ans.

L'examen :

S'inscrire et passer un guidon, c'est :

- > Apprendre les bases du pilotage, les principes de sécurité et les règles du sport motocycliste
- > Valider un niveau de pilotage et accéder à des activités correspondant au niveau acquis
- > Disposer d'un outil national d'évaluation permettant de regrouper des pilotes de même niveau lors des rencontres éducatives d'approche sportive.

Les Guidons, où, quand, comment ?

Les guidons sont délivrés via les Ligues Motocyclistes Régionales par des Educateurs « motos » habilités.

Si soucis ou questions, contactez la Ligue :